

Restitution du diagnostic des conditions de travail en lecture publique

Après trois ans d'attente, fin 2024 un audit a commencé. Le cabinet d'expertise nous a présenté ses conclusions en début d'année. Un groupe de travail, auquel nous participons, a collaboré à cet audit.

Cependant, nous avons été surpris et déçus que l'unique réponse apportée à nos questions lors de la présentation des conclusions de cet audit, soit une invitation à travailler en comité de pilotage sur les suites à donner. Nous attendions une prise de parole qui n'a pas eu lieu, de la directrice de la lecture publique et de l'élue en charge...

Nous regrettons que ce point ait été réduit à une simple présentation, sans véritable échange avec les représentants du personnel.

Les propositions seront examinées lors du prochain comité de pilotage. Nous serons particulièrement vigilants, d'autant que l'expertise a mis en évidence des difficultés pour les agents, notamment :

- * une organisation du travail problématique avec l'ouverture dominicale,
- * les horaires d'ouverture en nocturne,
- * des difficultés psychologiques et un mal-être au travail liés à l'accueil du public.

Cependant l'audit souligne l'engagement des agents qui, malgré ces difficultés, restent investis au quotidien.